

PAR LA PRÉSENTE, VOUS ÊTES CONVOQUÉS À LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN AU 209, ROUTE 132 OUEST, QUI AURA LIEU LE 7 FÉVRIER 2024 À 19H00.

À moins du renoncement de l'avis par tous les membres du conseil s'ils sont tous présents, la séance portera uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture, acceptation et suivi des procès-verbaux du 15, 24 et du 31 janvier 2024
4. Comptes
5. Inspecteur municipal
6. Engagement et soutien financier pour le projet de réhabilitation des sites de dépotoirs et demande de financement auprès du Fonds Municipal Vert (FMV)
7. Firme-conseil pour prolongement du Chemin de la Rivière
8. Engagement pour la préservation de la biodiversité
9. Renouvellement de l'adhésion URLS
10. Rapport de location du Centre Communautaire
11. Dons
12. Correspondance
13. Compte rendu des membres du conseil concernant les dossiers municipaux
14. Période de question
15. Clôture de l'assemblée

Advenant que vous ne puissiez assister à l'assemblée, vous êtes priés de bien vouloir m'avertir par courriel électronique.

Donné ce 3^{ème} jour du mois de février 2024.

Sylvie Francoeur
Directrice générale